

*Dossier de Candidature*

# Trophées Numériques de l'Agroalimentaire NORMANDIE

*Édition 2021*



SOYEZ PARMIS LES 5 LAUREATS A  
BENEFICIER D'OPPORTUNITES COMMERCIALES  
AINSI QUE DE DISPOSITIFS DE COMMUNICATION ET DE MISE EN  
RELATION POUR ACCELER VOTRE REUSSITE

**INSCRIPTIONS OUVERTES JUSQU'AU VENDREDI 7 AOUT 2020**



# DOSSIER DE CANDIDATURE

Vous avez développé une solution numérique  
ou digitale post janvier 2019  
et vous ciblez le marché de l'agroalimentaire  
ou de la distribution ?

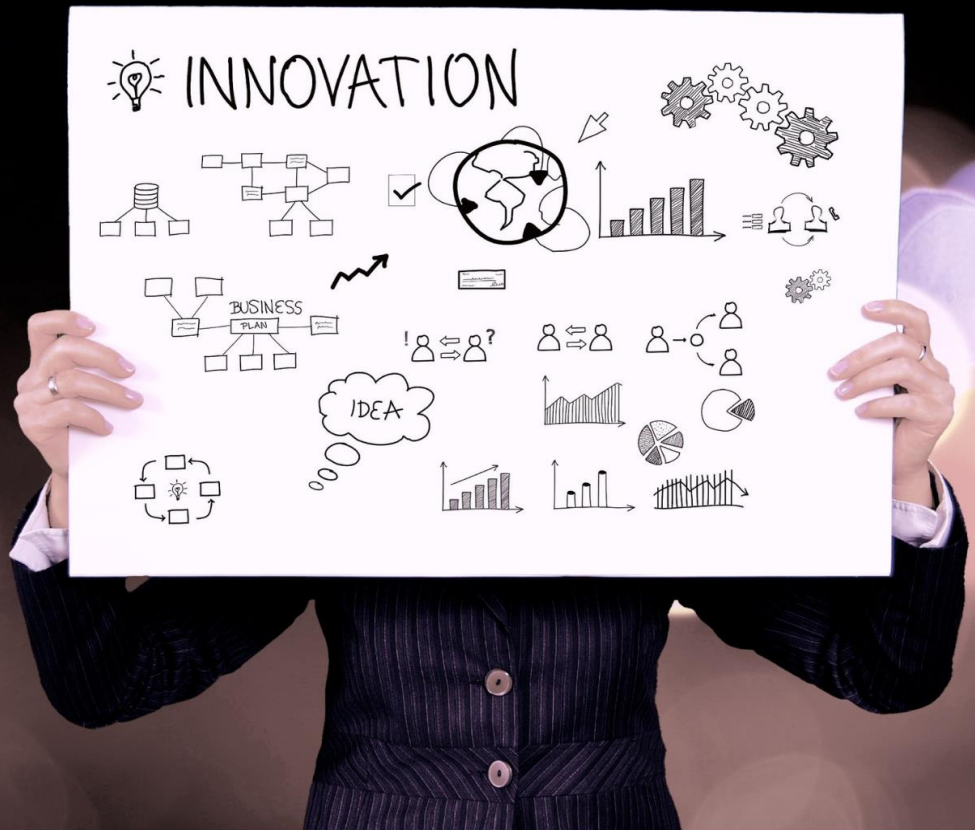
**C'EST LE MOMENT DE VOUS INSCRIRE !**

Depuis 14 ans, l'[AREA Normandie](#) soutient  
les innovations produits des entreprises agroalimentaires régionales.

En 2017, l'action s'est ouverte avec succès aux solutions numériques et  
digitales pour l'agroalimentaire et la distribution.

**PARTICIPEZ A LA 4<sup>ème</sup> ÉDITION DES TROPHÉES NUMÉRIQUES  
DE L'AGROALIMENTAIRE ET BENEFICIEZ D'UNE EXPOSITION  
DIRECTE AUPRES DE VOS FUTURS CLIENTS !!**

# LES TROPHÉES NUMÉRIQUES



## Témoignage

« Gagner un Trophée numérique de l'Agroalimentaire a été un véritable tremplin pour nous. Sa très forte visibilité nous a permis de nombreuses mises en relations avec des décideurs qui ont accéléré notre croissance avec la signature de nouveaux contrats. Au-delà, c'est une réelle reconnaissance devant une centaine d'entreprises autant qu'une preuve d'expertise pour accompagner nos clients et les fidéliser. »

Solution primée : [Pulsar 360 technologie de marketing prédictif](#)



David Huré,  
Président et fondateur de D-IMPULSE

L'entreprise est désormais partenaire de BPI France et a été mise à l'honneur sur BFM TV et dans le Magazine FORBES (mars 2020).

## Résumé

### LE CONCEPT :

Un concours qui récompense les meilleures solutions numériques et digitales portées par des entreprises normandes dédiées ou pouvant être déployées sur le secteur agroalimentaire

### LES PRIX DECERNES EN 2020 :

- **Marketing** : offre une valeur ajoutée digitale et s'appuie sur technologie numérique pour développer les ventes.
- **Equipment et ingénierie numérique** : amélioration ou création de processus industriels.
- **Objet connecté** : applications ou services connectés.
- **Logistique connectée**



# POURQUOI PARTICIPER ?



Pour les lauréats, les avantages sont multiples :

- **GAGNEZ** en notoriété : bénéficiez des retombées presse dans les médias régionaux, nationaux et sur les réseaux sociaux en lien avec notre agence de relation publique mais aussi à travers un support dédié aux lauréats diffusé à 1500 exemplaires et sur **une vidéo réalisée pour promouvoir votre entreprise**.
- **BENEFICIEZ** de la possibilité de présenter votre offre à un panel d'entreprises agroalimentaires adhérentes à l'AREA à l'occasion d'un webinar ou d'une intervention présentielle dans un groupe de travail qui s'engage à étudier votre solution, ainsi que la façon dont elle peut être testée et déployée dans leurs entreprises.
- **PROFITEZ** d'une visibilité lors de la soirée de promulgation des lauréats 2020 des Trophées de l'Agroalimentaire le 15 octobre prochain à la caisse régionale du Crédit Agricole devant plus de 200 acteurs économiques régionaux
- **CAPITALISEZ** sur un réseau de contacts et profitez des partenariats noués avec les enseignes de la Grande distribution, Cash and Carry et Restauration : AUCHAN, METRO, API RESTAURATION que vous pourrez rencontrer.
- **OBTENEZ** la possibilité d'être mis en contact avec des partenaires des Trophées de l'Agroalimentaire sous la forme de rendez-vous ciblés pouvant aboutir à des prestations d'accompagnement en commerce et en stratégie sur la base de dispositifs de financements régionaux (sous réserve d'éligibilité).

**Plus qu'un concours, notre objectif est de vous apporter un service différenciant !**

# ORGANISATION



**7 AOÛT**

Date limite d'envoi des dossiers de candidature

**27 AOÛT**

Date prévisionnelle de réunion du jury : sélection des lauréats

**DEBUT SEPTEMBRE**

Conception des outils promotionnels → livret (juillet), vidéo (3 et 4 sept)

**SEPTEMBRE**

Présentation de votre solution auprès des adhérents de l'AREA NORMANDIE

**15 OCTOBRE**

Soirée de promulgation

## Le Jury

Afin de garantir la qualité de cet événement, nous adoptons un protocole rigoureux.

Nous réunissons un jury pluridisciplinaire d'experts composé de spécialistes de l'innovation, d'acteurs économiques régionaux (entreprises agroalimentaires et distributeurs).

La sélection s'effectue selon une grille de notation minutieusement élaborée par nos soins.



# LES INSCRIPTIONS SONT GRATUITES !



## POUR VOUS INSCRIRE, C'EST TRES SIMPLE !

**ETAPE 1** – Veuillez compléter sur Internet le [dossier de candidature](#).

Il vous sera notamment demandé de décrire votre projet, son caractère innovant et sa valeur ajoutée pour l'agroalimentaire. Prenez le temps de répondre aux questions et n'hésitez pas à revenir vers nous si vous avez besoin d'un complément d'informations.

**ETAPE 2** – Afin de terminer votre inscription, nous vous prions de nous faire parvenir par e-mail, à [laure.dyvrande@area-normandie.com](mailto:laure.dyvrande@area-normandie.com), le règlement signé et la fiche d'engagement complétée.

Nous avons besoin de tous les documents dûment remplis et signés pour prendre en compte votre inscription.

**ETAPE 3** – Nous reviendrons vers vous pour vous expliquer en détails la rencontre avec le jury.

**ETAPE 4** – Nous vous communiquerons dès que possible les résultats.

**BONNE CHANCE !**

## DES QUESTIONS ? CONTACTEZ-NOUS :

Jocelyn FONTAINE

[jocelyn.fontaine@area-normandie.com](mailto:jocelyn.fontaine@area-normandie.com)

02 31 28 15 37



Laura GAUCHER

[laura.gaucher@area-normandie.com](mailto:laura.gaucher@area-normandie.com)

02 31 28 15 36